



SOMMAIRE

Editorial.....	p. 1 et 2
CR du conseil municipal.....	p. 3
Informations municipales	
▫ Centre PMI.....	p. 4
▫ RAM.....	p. 5
▫ Calcul quotient cantine/CSCS...	p. 6
▫ Inscriptions aux comités.....	p. 6
Vie locale	
▫ Vente de brioches.....	p. 7
▫ Alpes-Terroir.....	p. 8
Travaux communaux	
▫ Rues Ravel / Dukas.....	p. 7
▫ Réunion/Rue C. Debussy.....	p. 7
Informations générales	
▫ Foyer de l'enfance.....	p. 8
Associations..... Animations, Loisirs...	
▫ Collectif solidarité internationale..	p.12
▫ Maison Pour Tous	p.13
Le coin de la bibliothèque....	
▫ Lire en Fête - Mangas.....	p.14
Info - services.....	p 15
Poizat culture.....	p 16

La rentrée des classes

Une rentrée scolaire sans difficulté notable, si ce n'est un effectif de 52 enfants à l'école maternelle soit 4 de plus que l'an dernier. Chacune des classes de maternelle passe de 24 à 26 élèves sans que ne soit accordée aucune dérogation.

Par contre moins d'élèves en élémentaire, 113 enfants pour cette rentrée contre 124 l'année dernière. Les classes sont ainsi de 22 élèves.

Il est évident que l'enseignement dispensé sera de meilleure qualité.

L'ensemble des enseignants était présent. Les locaux et fournitures étaient à disposition. Pour l'essentiel ce sont les dispositions gouvernementales qui apportent des transformations radicales dans le fonctionnement de l'école, avec des décisions prises sans aucune concertation avec les parties directement concernées, enseignants, parents d'élèves, collectivités territoriales.

La semaine des 4 jours avec la suppression du samedi matin a été décidée arbitrairement sans tenir compte des rythmes biologiques des enfants, des dispositions à mettre en œuvre par les collectivités locales et... nous craignons à moyen terme une dégradation liée à la suppression de moyens, des mesures complémentaires aujourd'hui mises en place mais qui ne devraient pas perdurer.

Une loi a été votée en juin qui oblige les communes à organiser un accueil dès lors que plus de 25 % des enseignants sont absents (grève, maladie, formation). L'accueil devrait être assuré à partir d'une liste fournie par la mairie :

- Personnel communal
- Animateurs
- Associations
- Directeurs d'école retraités
- Etudiants

Edito... suite

Cette proposition est inacceptable en l'état et cette loi sera inapplicable dans les faits.

Un débat, enseignants, élus, parents d'élèves est indispensable pour proposer une réponse cohérente.

Des mesures modifiant les contenus des enseignements ont été prises avec renforcement de certaines matières et par ailleurs suppression de 3 heures d'enseignement le samedi. Quelles sont les disciplines qui vont faire les frais de ces nouvelles dispositions ? Je suis d'autant plus inquiète que ces mesures s'inscrivent dans l'objectif de la suppression de 13500 postes au sein de l'Education Nationale.

L'année scolaire 2008-2009 à Poisat

Des dispositions déjà mises en place :

Afin de faciliter la dépose et la sortie des enfants de maternelle et de l'école élémentaire, les horaires de rentrée et de sortie des 2 écoles ont été décalés, pour permettre un meilleur accueil au restaurant scolaire, nous sommes passés de 2 à 3 services (1 pour les maternelles, 1 pour le cycle 2 et 1 pour le cycle 3).

Les activités habituelles (chorale, piscine, jardinage, etc...) se poursuivront dans les mêmes conditions que l'année précédente.

En projet :

Il est nécessaire de faire une évaluation et une réorientation d'un dispositif très important le PEL (Projet Educatif Local). Nous avons commencé à y réfléchir en prenant en compte la nécessité d'accueillir les enfants en période périscolaire, pour ce qui nous concerne nous n'entendons pas mettre en place une simple garderie mais concevoir un contenu éducatif qui peut être ludique à cette période.

Des projets nouveaux vont concerner directement le fonctionnement de l'école et de son environnement.

La rue Claude Debussy : une réflexion est engagée pour interdire la circulation automobile sur le segment rue Claude Debussy proche de l'école pour améliorer considérablement la sécurité des enfants aux entrées et sorties de l'école.

Le projet « Pédibus » : dans la poursuite du projet « se déplacer autrement », il aura pour objectif de faciliter et sécuriser les trajets des enfants sur le circuit piétonnier où ils seront accompagnés par des bénévoles.

En conclusion cette rentrée scolaire se caractérise par de très nombreuses questions sur son déroulement effectif. Je crains qu'elle soit l'objet de transformations qui n'auront pas pour objet l'intérêt des enfants, je crois qu'il nous faut nous préparer à des luttes probablement difficiles pour que toute transformation soit mise en œuvre dans la concertation et avec pour seul objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé à nos enfants.

Pour ce faire, la vigilance et l'implication de tous, parents, enseignants, collectivité locale seront indispensables.

Nelly PUGNALE

Conseillère municipale déléguée à l'Education

Conseil Municipal du 4 septembre 2008

Le Conseil Municipal de la commune de Poisat (Isère) s'est réuni en séance publique le jeudi 4 septembre 2008 à 20 h salle du conseil.

Étaient présents : M. Jean-Marc Uhry Maire – MM Bernard Bouhet, Yves Arnal, Claude Sirand, Ludovic Bustos, Adjoint – Mmes Marie Chaix, Françoise Gauthier, M. Hervé Fanton, Mmes Sandrine Menduni, Nicole Olei, MM David Wager, Francis Dal, Gilbert Allouard, Eric Arnol, Charles Hamon, Mme Nelly Pugnale, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. Jean-Louis Minard, Adjoint. Mmes Martine Donnet et Micheline Burgun, Conseillères Municipales.

Pouvoirs :

M. Minard pour M. Arnal
Mme Donnet pour Mme Pugnale.
Mme Burgun pour Mme Gauthier.

Secrétaire de séance : M. Claude Sirand.

Le compte rendu du conseil municipal du 7 juillet 2008 n'appelle aucune remarque.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des présents avec trois pouvoirs de M. Minard et de Mmes Donnet et Burgun.

AFFERMAGE

Présentés par M. le Maire,

- la proposition de confier à l'entreprise Véolia Eau la délégation du service public de l'eau à compter du 1^{er} octobre 2008, après avis de la Commission d'Appel d'Offres, et le mandat au Maire pour signer le contrat correspondant,
- l'instauration d'une taxe communale de 0,55 € par m³ pour remplacer l'ancienne redevance du délégataire.

TRAVAUX / URBANISME

Présentés par M. le Maire,

- la proposition de la Commission d'Appel d'Offres de confier à l'entreprise EUROVIA ALPES les travaux de réaménagement des stationnements, des circulations piétonnes, de la voirie, de l'éclairage public et du renouvellement du réseau d'eau potable sur les rues Maurice Ravel et Paul Dukas, pour la somme de 335 651,62 € TTC, et le mandat au Maire pour signer les pièces du marché,
- après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, l'avenant au marché conclu avec le grou-

pement Les Pressés de la Cité pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme portant sur des prestations supplémentaires réalisées par ledit groupement pour un montant HT de 4 200 €, la modification du groupement suite à la cessation d'activité d'un de ses membres et le mandat au Maire pour signer l'avenant.

REPRESENTATIONS

Proposées par M. le Maire,

- la candidature de M. Jean-Louis Minard, Adjoint, pour représenter la commune à l'Assemblée Générale de l'AURG,
- la désignation de délégués dans trois nouvelles commissions du SMTC, Syndicat Mixte des Transports en Commun :

	Titulaires	Suppléants
Finances	Bernard Bouhet	Jean-Louis Minard
Vie du Réseau	Jean-Louis Minard	Hervé Fanton
Développement du réseau	Hervé Fanton	Bernard Bouhet

- les candidatures de M. Claude Sirand, titulaire et de M. Yves Arnal, suppléant, à la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande de la Métro pour la fourniture de gaz naturel.

FINANCES

Présenté par M. Bernard Bouhet, Adjoint Délégué,

- un virement de crédits de 500 € sur le budget communal pour permettre le versement de subventions.

Présenté par M. le Maire,

- le principe de percevoir le montant de la redevance due pour l'occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages de transport et de distribution de gaz.

Présentée par M. Bernard Bouhet, Adjoint Délégué,

- une demande de subvention au Conseil Général pour les travaux de rénovation des menuiseries et le remplacement des vitres du groupe scolaire Jean Mermoz.

PERSONNEL

Présentée par M. Bernard Bouhet, Adjoint Délégué,

- la prise en charge des frais de stage « Mission Coordination Sécurité et Protection de la Santé, Niveau III » que doit suivre un agent du service technique à Vannes (Morbihan) et les frais annexes.

Informations municipales

Réunions publiques : salle du Conseil

Conseil Municipal : Lundi 6 octobre à 20h

- Comité consultatif Culture :
lundi 13 octobre à 20h30
- Comité consultatif Environnement
jeudi 23 octobre à 20h30

Rencontre avec les élus

Les élus sont à tout moment à la disposition des Poisatiers. Si vous désirez rencontrer l'un d'eux, prenez rendez-vous en Mairie.

Tél. : 04.76.25.49.75

Courrier des lecteurs :

Si vous avez une information, une remarque, une réflexion susceptible d'intéresser nos lecteurs, transmettez votre texte à la Mairie, avant le 15 du mois précédent.

Portrait :

Si vous avez, dans votre entourage, une personne qui mérite d'être connue par ses talents ou ses passions (artistique, sportive, etc...), n'hésitez pas à téléphoner en Mairie au 04.76.25.92.43.

Les articles que vous pouvez proposer pour les prochains bulletins municipaux devront parvenir si possible par courriel à l'adresse suivante :

jacqueline.grollier@ville-poisat.fr

ou par tout autre moyen, **avant le 15 du mois précédent.**

(ex : pour le VP de janvier, les éléments devront parvenir en mairie avant le 15 décembre).

Attention, après cette date votre article sera pris en compte dans le bulletin suivant. Il est bien sûr possible de récupérer ensuite vos disquettes en mairie.

Merci de votre compréhension.

Assistantes sociales

Quatre assistantes sociales sont à votre écoute au CENTRE SOCIAL "RENAUDIE" 16 av. du 8 mai 45 38400 ST MARTIN D'HERES.

Tél. : 04 / 76 / 25 / 09 / 45

Lundi et jeudi : de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Mardi, mercredi et vendredi : de 13h30 à 17h.

les mardi, mercredi, jeudi, vendredi matins vous pouvez joindre le secrétariat à partir de **8h30** ou laisser un message sur le répondeur.

Centre PMI (Protection Maternelle et Infantile)

16 avenue du 8 mai 45 à St Martin d'Hères

Tél. : 04 / 76 / 25 / 95 / 85

⇒ Consultations pour les enfants de 0 à 6 ans avec le médecin sur rendez-vous.

Lundi - mardi : 14h à 17h

Mercredi : 9h à 12h

Vendredi : 13h20 à 16h40

⇒ Permanences des puéricultrices le jeudi de 10h à 12h

⇒ Pesées des nourrissons sans rendez-vous.

- de préférence pendant la permanence des puéricultrices le jeudi matin.

- Possibilité pendant les consultations nourrissons.

« Allo, Service public »

La première réponse à vos questions administratives :

 **3939**

0,12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe

Du lundi au vendredi de 8h à 19h

et le samedi de 9h à 14h

(Formalités... Santé... Emploi... Logement... Environnement... Travail... Justice... Consommation...).

Avis d'appel public à la concurrence

Les avis d'appel public à la concurrence concernant les marchés publics passés selon la procédure adaptée sont désormais affichés en Mairie.

Enquête publique

Monsieur le Préfet de l'Isère informe le public qu'il sera procédé à une enquête publique préalable aux travaux de **renouvellement de la ligne électrique souterraine 63 000 volts Bajatière-Eybens 2** sur les communes de St Martin d'Hères, d'Eybens et de Grenoble pour le compte de RTE.

Le dossier d'enquête comportant les documents prescrits par la réglementation et en particulier une étude d'impact sera déposé en mairie de St Martin d'Hères, de Grenoble, d'Eybens et de Poisat, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations sur les registres prévus à cet effet.

Le commissaire enquêteur recevra les intéressés qui le désirent :

- en mairie d'Eybens le mercredi 8 octobre de 14h à 17h.
- en mairie de Grenoble le mercredi 22 octobre de 14h à 17h.

Relais Assistantes Maternelles SUD (RAM)



↪ Les permanences se déroulent de **9h à 12h**, salle d'activités petite enfance à l'école maternelle, **les LUNDIS, une fois par mois**.

Les prochaines permanences :

6/10 - 17/11 - 8/12

↪ Les Temps Collectifs reprendront en septembre dans les mêmes conditions :

- Les **MARDIS** de 9h à 11h (hors vacances scolaires) à l'école maternelle.
- La participation aux séances se fait sur inscription auprès de la responsable RAM sud, Florence Piancone-Vogel au 04.76.44.14.86

16 ans, riment avec recensement

Vous venez d'avoir 16 ans ?

Vous êtes de nationalité française.

Fille ou garçon, c'est le moment de vous faire

RECENSER...

... mais comment vous y prendre ?

Il suffit de vous rendre à la mairie, muni(e) :

- ✗ De votre carte nationale d'identité en cours de validité,
- ✗ Du livret de famille de vos parents,
- ✗ Et le cas échéant d'une copie du document justifiant de votre nationalité française,

à partir du 1^{er} jour de votre 16^{ème} anniversaire ou dans les trois mois qui suivent.

L'attestation de recensement qui vous sera remise est un document indispensable pour établir tout dossier de candidature aux examens et concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Par la suite, vous serez invité(e) à effectuer avant vos 18 ans votre **Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)** sur un site militaire.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

Centre du Service National de Grenoble-Varces
BP 107

38761 VARGES CEDEX

04.76.73.43.26

csn-var@dsn.sga.defense.gouv.fr

<http://www.defense.gouv.fr>

Correspondante au Dauphiné Libéré

Si vous avez des informations concernant la vie poissatière, vous pouvez contacter :

Patricia YVARS au 06.71.30.73.70

Son courriel : p.yvars@free.fr

Cimetière intercommunal de Poisat

Horaire d'ouverture, tous les jours :

- de mai à septembre : 8h30 à 18h30

- d'octobre à avril : 8h30 à 17h30

Informations municipales

Quotient familial pour Cantine / CSCS

Afin de calculer votre quotient familial pour l'année 2009, (pour l'inscription de votre enfant à la cantine ou au CSCS), vous pouvez vous présenter soit à la Mairie soit au Centre Socioculturel avec :

- votre avis d'imposition 2007,
- le détail des prestations familiales CAF ou la fiche de paie où elles figurent.

Inscriptions aux Comités Consultatifs

Nouvelle année scolaire, équipe municipale renouvelée, les réunions des comités consultatifs reprennent :

Education, Enseignement

Présidente : Nelly Pugnale

Périodicité : 4^{ème} mardi du mois
(sauf vacances scolaires)

Heure et lieu : 20h30 - salle du Conseil

Aménagement, Travaux, Urbanisme

Co-présidents : Yves Arnal et Jean-Louis Minard

Périodicité : 2^{ème} jeudi, pas régulièrement

Heure et lieu : 20h30 - salle du Conseil

Attribution des salles communales pour les réveillons

Un tirage au sort est organisé pour la location de la salle Vigier (pour les Poisatiers) et de l'Espace Culturel Léo Lagrange (pour les associations).

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire en Mairie **jusqu'au 31 octobre**. Le tirage au sort s'effectuera le 6 novembre.

Culture

Président : Claude Sirand

Périodicité : 1^{er} lundi du mois

Heure et lieu : 20h30 - salle du Conseil

Environnement

Président : David Wager

Périodicité : un jeudi, tous les 3 mois environ

Heure et lieu : 20h30 - salle du Conseil

Finances

Président : Bernard Bouhet

Périodicité : 1 à 2 par an (date indiquée dans le Vivre Poisat)

Si vous êtes intéressés par l'un (ou plusieurs) de ces domaines, n'hésitez pas... inscrivez-vous en mairie pour recevoir les invitations aux réunions, et participer à la vie de votre commune.

Tél. 04.76.25.92.43 ou

Courriel : jacqueline.grollier@ville-poisat.fr

Vacances de Toussaint

**du vendredi 24 octobre après la classe
au jeudi 6 novembre au matin**

Horaires d'ouverture de la Mairie pendant les vacances scolaires :

- ❖ Lundi : 8h à 12h et 14h à 18h
- ❖ Mardi au vendredi : 8h à 12h et de 14h à 17h

(suppression des permanences)

Une erreur de date pour les vacances d'hiver s'est glissée dans « Sur le chemin de l'école » distribué en septembre.

Les dates exactes sont :

**du vendredi 6 février après la classe
au lundi 23 février au matin**

Attention aux démarchages téléphoniques

De nombreux Poisatiers ont reçu des appels de sociétés (placement d'argent, rénovation...) se prévalant de la Mairie.

Nous vous précisons et vous rappelons que la mairie ne donne aucune autorisation pour ces démarchages. Soyez vigilants !!!

Du neuf sur les rues Maurice Ravel et Paul Dukas

La municipalité a décidé de réaliser un ensemble de travaux pour réaménager les rues Maurice Ravel et Paul Dukas :

- Changement des canalisations d'eau potable et de leurs branchements (élimination des branchements en plomb),
- Enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone),
- Renouvellement du réseau d'éclairage public,
- Création de places de stationnement,
- Aménagement de trottoirs,
- Réfection de la chaussée avec une traversée piétonne rehaussée et rétrécissement de voirie afin de modérer la vitesse des véhicules sur la rue Maurice Ravel.

L'ensemble des travaux est sous maîtrise d'ouvrage communale, exceptés ceux concernant l'enfouissement des réseaux secs qui sont sous maîtrise d'ouvrage du SE 38 (Syndicat Energies de l'Isère). Le projet de réaménagement de ce quartier a été présenté et discuté avec les riverains début juin 2008. Les travaux, qui seront réalisés par Eurovia Alpes en coordination avec GEMELEC, JULLIEN et EVD, vont débiter **fin septembre** pour une durée de **4 à 5 mois**.

Durant cette période, la circulation va subir de fortes perturbations, en particulier au mois d'octobre avec le démarrage des travaux de distribution d'eau et d'enfouissement des réseaux secs.

La rue Maurice Ravel sera barrée et une déviation sera mise en place par une signalisation adaptée.

Nous vous conseillons d'éviter ce secteur de la commune et vous remercions pour votre compréhension.

Réunion Publique

**Réaménagement de
la rue Claude Debussy**

Jeudi 9 octobre à 20h

Espace Culturel Léo Lagrange

- Présentation du projet ,
- Discussion sur le réaménagement de la rue Claude Debussy.

L'association ESPOIR Isère contre le Cancer VENTE DE BRIOCHES

Le cancer : la maladie à combattre

La lutte contre le cancer ne peut se mener seule et nous concerne tous. C'est pourquoi cette année encore, une vente de brioches est organisée sur la place Georges Brassens et la place des Roseaux les :

**Vendredi 17 octobre
de 8h à 12h30 et
16h à 18h30
Samedi 18 octobre
de 9h à 13h**



Les bénévoles sont les bienvenus !!! Alors venez nombreux aider les membres de cette association. L'association a toujours besoin de volontaires.

Contact : 04.76.41.28.64

Don du sang

Pour la troisième fois, une collecte de sang est organisée sur notre commune :

**le lundi 24 novembre
de 17h à 20h**

Salle Léo Ferré (à côté de la bibliothèque) pour l'inscription et la collation.

Le camion de collecte se trouvera sur la Place Gérard Philipe.

Nouveaux horaires du city stade (à côté de l'école élémentaire)

Pendant la période scolaire :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h35 à 20h30

Les mercredi et samedi de 9h à 20h30

Le dimanche de 10h à 20h30

Pendant les vacances scolaires :

Tous les jours de 9h à 20h30

Toute infraction à l'utilisation de cet espace sera passible d'une amende.

Vie locale

Les Poisatiers innovent...



Vous avez des amis, de la famille, des clients aux quatre coins de la France, ou de l'Europe ? Vous cherchez un cadeau original ? Arrêtez-vous un instant sur www.alpes-terroir.com.

C'est d'abord un plaisir que de naviguer sur ce site... déjà les couleurs et le design vous mettent l'eau à la bouche, vous invitent à la dégustation des produits du terroir alpin...

L'équipe d'Alpes-terroir a pour but de promouvoir les petits producteurs locaux, de faire déguster à vos papilles des produits de qualité...

Alors, mettez de côté cette année les traditionnels chocolats de Noël, et jouez un peu l'originalité et le bon goût (dans tous les sens du terme), en contactant www.alpes-terroir.com : Marie, Henriette, Xavier mais aussi Héléne, David et Grégory se mettront en 4 pour vous satisfaire ! Vous pouvez aussi les rencontrer le dimanche matin sur le marché de Crolles (vous ne pouvez pas manquer la banderole et le stand tellement savoureux de cette toute jeune entreprise...).

Si vous connaissez des producteurs qui font de bons produits, de manière artisanale et qui ont envie de participer à l'aventure Alpes-terroir, n'hésitez pas à communiquer le lien !

Que ce soit pour un cadeau d'entreprise, ou pour un particulier, vous trouverez sûrement votre bonheur en contactant Marie, Héléne ou David que vous croiserez dans les rues de Poisat !

Bon appétit !

Recensement de la Population - INSEE

L'année prochaine, la commune de Poisat est concernée par le recensement de la population.

Après recrutement des agents recenseurs (informations dans le prochain Vivre Poisat), la collecte commencera le 15 janvier et se terminera le 14 février.

Informations générales

Foyer de l'enfance recherche...

**Etablissement Public Départemental
« Le Charmeyran »
Foyer de l'Enfance
Service d'Accueil d'Urgence en Famille d'Accueil**

Recrute Assistants Familiaux (H/F)

- Pour l'accueil d'urgence d'enfants et d'adolescents (0 -18 ans) confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance ;
- Accueils d'une durée de 3 mois ;
- Observation en vue d'une proposition d'orientation pour des jeunes au profil peu adapté ou mis en difficulté transitoirement par un accueil collectif ;
- Accompagnement pluriprofessionnel soutenu (24h/24h) ;
- Une fois par mois : réunion d'équipe, analyse de la pratique, réunion de concertation sur la situation de l'enfant accueilli ;
- Agrément PMI indispensable pour un enfant (ou deux si accueil de fratries) ;
- Salaire : 151,67 h de SMIC + indemnités.

Renseignements et candidatures :

Foyer de l'Enfance - SAUFA

10 rue Cardinal Le Camus

38100 GRENOBLE

04.76.01.07.04

saufa@charmeyran38.fr

Attention... n° de téléphone erroné sur la plaquette MPT

Une erreur de numéro de téléphone s'est glissée dans la plaquette de la MPT.

Pour tout renseignement et pour les inscriptions, veuillez contacter :

**Bureau de la Maison Pour Tous
2 avenue Pierre Mendès France
04.76.25.83.49**



Randonnée SIPAVAG 2008 **18ème Edition**

Le concept a été lancé en 1996 par le SIPAVAG (Syndicat Mixte pour la Protection des franges Vertes de l'Agglomération Grenobloise), l'idée étant de créer un événement grand public dans lequel puissent se reconnaître tous « les amoureux de loisirs et de nature » en leur proposant l'accès des sentiers des franges vertes depuis les villes de l'agglomération grenobloise. Au fil des années, cette randonnée est devenue une référence grâce aux efforts et à l'expérience du SIPAVAG désireux de satisfaire la demande des randonneurs en garantissant l'accueil, la sécurité et l'originalité des parcours. Son succès, la « Randonnée SIPAVAG » le doit aux centaines de randonneurs qui se retrouvent le temps d'un dimanche autour de valeurs simples et à l'implication des nombreux bénévoles qui participent aux organisations.

C'est dans un esprit de découverte des espaces naturels de proximité, de convivialité, de partage, d'échange et d'authenticité que la 18^{ème} édition de la « randonnée SIPAVAG » verra le jour,

le Dimanche 19 octobre 2008

Enfants, grands-parents, familles, sportifs... se retrouveront pour vivre ensemble un moment privilégié sur les chemins et sentiers du SIPAVAG. Ils pourront découvrir à leur rythme les espaces naturels sur les piémonts du Vercors.

Plus que jamais, le SIPAVAG affirme cet automne sa volonté de répondre aux attentes des randonneurs et propose un parcours de randonnée pédestre d'environ 16 km pour une dénivelée cumulée de 900 m. En périphérie de la région grenobloise, le massif du Vercors s'élance comme une forteresse sauvage constituée de sommets prestigieux. C'est pourquoi, nous vous proposons un cheminement panoramique, diversifié, agréablement ponctué de villes, villages et hameaux de montagne. Vous y découvrirez aussi des paysages montagnards sculptés par les glaciers et les torrents abritant une végétation et une faune exceptionnelles. Au fil des années, les communes de Saint Paul de Varcès et du Gua ont conservé l'image des territoires de montagne aux valeurs naturelles et humaines.

Le départ de cette randonnée se fera à Saint Paul de Varcès devant la Mairie et l'église. Depuis le village, les randonneurs partiront en direction des lieux-dits Ongries, les Balmets, le Mont, les Mallets. Ils retrouveront un chemin confortable en sous bois jusqu'à Gros

Moran et prendront une piste agréable située entre les massifs du Pieu et celui du Bec de l'Echaillon. A Pierre Grosse, ils auront la possibilité de faire un arrêt au premier point de ravitaillement. Arrivés à l'Echaillon, ils prendront à droite pour monter au Pas de l'Echalier, les Vincents, Baléryère où des panoramas somptueux les attendent (Belledonne, Grandes Rousses, Taillefer et vallée de la Gresse). En débouchant sur les hauteurs du village de Prélénfrey et jusqu'au lieu de pique-nique situé à Mortande le regard des randonneurs pourra contempler les hautes falaises du Vercors et notamment les rochers des « Deux Sœurs » qui culminent à 2193 m. Après une halte consacrée au repos et au repas tiré du sac, les participants repartiront jusqu'au Col de l'Esperrimont pour redescendre vers les secteurs des Glan-dières et de Gros Moran. Depuis cette intersection, ils rejoindront le Pont du Batou, passeront au lieu-dit du Mont où, ils retrouveront la petite route utilisée à l'aller afin de revenir à la Mairie de Saint Paul de Varcès.

Les inscriptions, gratuites, s'effectueront le matin même de la randonnée, devant la Mairie de Saint Paul de Varcès, à partir de 8h30 et ce, jusqu'à 9h30.

Alors, laissez-vous tenter, et venez nombreux randonner sur les chemins du SIPAVAG !

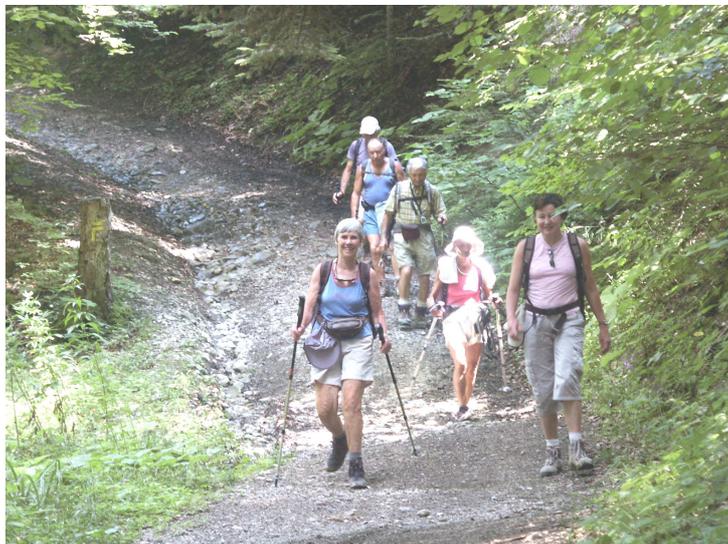
A noter que les randonneurs doivent se munir de chaussures de randonnée.

Contact : SIPAVAG

Tel : 04 76 24 48 59 / Fax : 04 76 24 28 90

E-mail : courrier@sipavag.fr

Sur notre site Internet : www.sipavag.fr





Bon plan pour le climat !

intégrés au bâti. (Voir conditions d'intégration sur <http://www.industrie.gouv.fr/energie/electric/pdf/guide-integration.pdf>).

L'énergie solaire photovoltaïque

L'énergie solaire est gratuite et inépuisable. Aujourd'hui, grâce aux cellules photovoltaïques, il est possible de la transformer en électricité. En effet, grâce au silicium, matériau semi-conducteur, les photons lumineux absorbés permettent la libération d'électrons, et ainsi la production d'un courant électrique continu.

En construction ou en rénovation, le choix des énergies renouvelables est toujours possible. Dans le cas du solaire photovoltaïque, il est préférable de posséder une toiture exposée au sud, avec une inclinaison de 30° ou 40°. Toutefois les conditions d'implantation restent favorables pour une orientation allant de Sud-Est à Sud-Ouest et une inclinaison de 20° à 50°.

L'absence de masques (arbre, immeuble...) à proximité des panneaux est aussi une garantie de rendement optimal.

Avant installation, la présence de panneaux doit être mentionnée dans le permis de construire ou la déclaration de travaux s'il s'agit d'un bâtiment existant.

Pour une installation individuelle, la surface de panneaux solaires est généralement comprise entre 8 m² (minimum) et 30 m². Un onduleur est également nécessaire, pour transformer le courant continu en courant alternatif et le réinjecter dans le réseau, ainsi que des compteurs mesurant la production et la consommation d'électricité de l'installation. Les toits ou façades de n'importe quel bâtiment (neuf ou ancien) raccordé au réseau électrique, sont susceptibles d'accueillir une centrale photovoltaïque.

La production moyenne est d'environ 2000 kWh par an pour 16 m² de capteurs (puissance de 2 kWc). Le coût d'une telle installation sera d'environ 16 000 € TTC.

En contrepartie, l'achat des kWh produits est assuré sur 20 ans par le distributeur d'électricité sur la zone concernée (dans l'agglomération : EDF ou GEG), à un tarif fixé par la loi, et augmenté chaque année de 2% environ. En 2008 le tarif est de 31,193 c€/kWh et varie jusqu'à 57,187 c€/kWh dans le cas de panneaux

Le temps de retour d'une telle installation varie de 8 à 15 ans environ, en fonction de l'ensoleillement, des aides à l'investissement, et du prix de vente de l'électricité. L'installation de panneaux solaires photovoltaïques est aussi à combiner avec une démarche de sobriété, cherchant à réduire au maximum les consommations d'électricité de l'habitation. Cette démarche est d'ailleurs un préalable indispensable pour l'obtention des subventions de la Région Rhône-Alpes.

La consommation annuelle d'électricité d'un ménage moyen (hors chauffage,) est d'environ 3 500 kWh si on est économe, elle peut baisser à 2 300 kWh (source Ademe).

Au delà de la rentabilité financière du projet, adopter l'énergie solaire photovoltaïque est avant tout un choix de vie : moins consommer, faire la chasse aux gaspillages, afin de rapprocher sa production électrique de sa consommation !

Bon à savoir : l'énergie solaire photovoltaïque permet également d'alimenter des sites non raccordés au réseau électrique (refuges de montagne, maisons ou bâtiments en site isolé...). Dans ce cas, des batteries seront nécessaires pour stocker l'électricité produite en période d'ensoleillement, et la restituer en fonction des besoins.



SOCIALES / EDUCATIVES	Président(es)	Adresse	Téléphone
CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) Action sociale - Solidarité communale	M. Jean-Marc UHRY, Président	Mairie de Poisat 2 place Georges Brassens	04.76.25.49.75
CLUB DES EDELWEISS Section UNRPA - Union Nationale des Retraités et Personnes Agées	Mme Nicole OLEI, Vice-Présidente M. Marcel LUCIANI	Mairie de Poisat 2 place Georges Brassens 23 allée des Provençales 38320 POISAT	04.76.25.49.75 04.76.25.05.84
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES Promotion locale d'un enseignement scolaire de qualité	Mme Isabelle PIGEON	21 rue Flora Tristan 38320 POISAT	06.14.16.73.15
AMICALE LAIQUE Défense et Promotion de l'Ecole Publique et de la Laïcité	Mme Nicole LIAUTARD	12 rue du Veymont 38320 POISAT	04.76.25.06.11
HALTE GARDERIE BOUT'CHOU Accueil des tout petits de 3 mois à 3 ans - Tél. : 04/76/25/53/33	M. Thierry LUCIANI	14 avenue Hippolyte Lhenry 38320 POISAT	
ASSOCIATION "PREVENTION SANTE DE POISAT" Développement concerté d'une politique de santé publique	M. André GENEVOIS	11 rue Hector Berlioz 38320 POISAT	04.76.25.32.42
ASSOCIATION POISAT SANTE Promotion de la Santé, de la Médecine et de la Prévention	Mme Michèle LAMBERT	40 rue du Veymont 38320 POISAT	04.76.24.46.75
AMI (Association des Assistantes Maternelles Indépendantes)	Mme Nathalie GAFFARD	6 avenue Pierre Mendès France 38320 POISAT	04.76.25.48.95
CULTURELLES / DE LOISIRS			
MAISON POUR TOUS Organisation d'activités sportives, récréatives, éducatives pour jeunes et adultes	M. Gilles PIGEON	21 allée Flora Tristan 38320 POISAT	06.17.03.48.84
COMPAGNIE DU RIRE AUX LARMES Théâtre <i>pour tout courrier</i>	M. COQUELET - Président Mme Marie-Hélène PEYRE	7 rue Claude Debussy 38320 POISAT CSCS 2 av. Pierre Mendès France 38320 POISAT	
BIBLIOTHEQUE GEORGES BRASSENS	Mme Sylvie FERRARI		04.76.25.83.71
ASSOCIATION BESOIN D'AILES - Pratique et créativité musicale	Mme Laetitia ROMAIN	15 allée de Prémol 38320 POISAT	09.54.64.55.61
ENSEMBLE VIBRATIONS Ensemble vocal mixte qui chante a capella du jazzy au chant de la Renaissance, etc...	M. Gilles PETIT - Président Chez Patrick BLANCHART	7 rue Camille Saint Saëns 38320 POISAT	04.76.24.51.26
SOUL STAND Promouvoir la "Top Dance", culture des danses dite debut	M. Jérémy GOZZO	38 rue Joseph Bouchayer 38100 GRENOBLE	06.98.38.74.27
DANCE'S DAYS - organise des événements en rapport avec la danse country	Mme Joëlle DOERFLINGER	19 avenue Hippolyte Lhenry 38320 POISAT	06.07.66.56.07
AU PLAISIR DU BOIS Atelier de travail du bois (8 pl. Bernard Palissy 04.76.44.13.51)	M. Gérard ROMAGNOLO	15 allée des Coquelicots 38320 POISAT	04.76.25.10.93
CHORALE "LA VILLANELLE"	Mme Rose-Marie POLIZZI	3 rue Honoré de Balzac 38100 GRENOBLE	04.76.09.76.83
SPORTIVES			
A.C.C.A. (Chasse)	M. Stéphane TRUC	31 avenue Pierre Mendès France 38320 POISAT	04.76.25.68.42
AMICALE CLUB DE POISAT (football)	M. Paul MATENCIO	29 avenue du Grand Châtelet 38100 GRENOBLE	09.79.04.49.12
BASKET CLUB EYBENS / POISAT	M. Jean VIAL	8 rue Jean Macé 38320 EYBENS	04.76.24.21.19
CYCLO CLUB EYBENS / POISAT	M. Alain DOMEYNE	2 rue Robert Desnos 38400 ST MARTIN D'HERES	04.76.54.35.39
ESPLANADE BOULES DE POISAT (n° tél. chalet 04.76.25.71.53)	M. Christophe GIANNONE	32 rue Emile Zola 38100 GRENOBLE	
POISAT VETERANS ASSOCIATION (football vétérans)	M. Robert LOBELLO	46 bis avenue de la République 38320 EYBENS	04.76.62.04.80
TENNIS SPORT LOISIRS DE POISAT	M. Jean-Pierre MOUNIER	60 route de la combe 38560 JARRIE	04.76.78.61.03
CONFESSIONNELLES (OU RELIGIEUSES)			
ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTE CATHOLIQUE DE POISAT	M. Jean-Louis VAISSIER	2 allée Camille Claudel 38320 POISAT	04.76.25.69.40
ASSOCIATION DES COMMUNAUTES CHRETIENNES DE POISAT	Mme Andrée PLAZY	7 avenue Hippolyte Lhenry 38320 POISAT	04.76.25.66.01
DIVERS			
FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE, MAROC, TUNISIE	M. Joseph PAQUET	43 rue des Ruieres 38320 EYBENS	04.76.25.13.10
AMICALE DES EMPLOYES COMMUNAUX Organisation de loto, bal, sorties....	M. Michel CERALDI	Mairie 2 place Georges Brassens 38320 POISAT	04.76.25.49.75

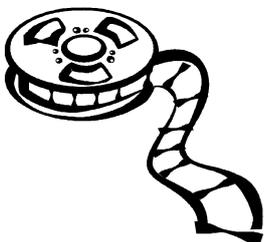
Associations... Animations, Loisirs...

« Ciné plein air » un succès

C'est en famille que les Poisatiers sont venus voir ou revoir le film intergénérationnel « La guerre des boutons » lors de la séance du ciné plein air du mardi 2 septembre.

Sous une belle nuit étoilée et pas trop fraîche, une centaine de personnes a pu s'amuser et se défier autour de grands jeux de plateau et apprécier les frasques et l'humour du petit et du grand Gibus ainsi que de tous leurs camarades.

Comme toutes les années, ce sont les enfants de l'école Jean Mermoz qui ont choisi le film au cours d'un vote.



Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures !!!

F.N.A.C.A (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie)

Comité Eybens, Poisat, Bresson

Programme 2008/09 :

- Assemblée Générale à Poisat (espace culturel Léo Lagrange) le samedi 11 octobre à 18h.
- Cérémonie du 11 novembre à 10h à Poisat et à 11h à Eybens.
- Repas dansant à Eybens (salle des fêtes) le dimanche 23 novembre
- Réunion de secteur à la Maison des Associations à Eybens le jeudi 11 décembre.

Pour les inscriptions au repas dansant vous pouvez contacter M. Joseph Paquet - Président
Tél. : 04.76.25.13.10

Collectif de la solidarité internationale

**“Les migrations”,
thème de la semaine 2008**

Après l'eau en 2003, l'éducation en 2004, le commerce équitable en 2005, les enfants dans la guerre en 2006 et les jeunes en 2007, la 6^{ème} semaine de la solidarité internationale, qui se tiendra la 3^{ème} semaine de novembre, aura pour thème “les migrations”.

Pour l'occasion, c'est un véritable festival du film qui se tiendra dans le canton puisque chacune des communes accueillera une projection-débat à partir d'un film de circonstance (programme précis dans notre prochaine édition). Cette édition, comme les précédentes, s'inscrit dans la programmation des autres collectifs de Grenoble, de l'Isère et d'au-delà, pour que cette semaine de la solidarité internationale connaisse un retentissement tout le reste de l'année.

Le collectif Gières-Eybens-Poisat s'enrichit, pour 2008, de deux nouveaux membres avec l'intégration de la commune de Venon et de l'association “Venon solidarité Badesti”, du nom du village roumain parrainé par cette petite ville du balcon de Belledonne, comme tant d'autres au début des années quatre-vingt-dix.

Cette double adhésion - conforme aux statuts du collectif qui précise qu'il faut au moins deux partenaires pour y adhérer, la commune et une association — a été validée par une assemblée générale extraordinaire le 18 septembre dernier, l'association regroupant désormais quatre communes et 9 associations.

**Semaine de la solidarité internationale , du
samedi 15 au dimanche 23 novembre 2008 à
Eybens, Gières, Poisat et Venon**

programme détaillé dans notre prochaine édition.

Associations... Animations, Loisirs...

Maison Pour Tous

La Maison Pour Tous de Poizat est une association loi 1901 qui propose aux enfants et aux adultes de multiples activités culturelles et de loisirs. Elle est la plus importante de Poizat par son nombre d'adhérents (540 en 2007-2008).

Si la commune de Poizat apporte un soutien conséquent à la Maison Pour Tous (mise à disposition de locaux et versement d'une subvention de fonctionnement), il est à souligner que celle-ci ne pourrait fonctionner sans des bénévoles qui acceptent de donner de leur temps.

Les membres du bureau, en premier lieu, prennent les décisions nécessaires au fonctionnement quotidien de l'association. Certains animateurs bénévoles transmettent leur passion pour telle ou telle activité chaque semaine ou chaque mois. Enfin, des Poizatiers se proposent d'apporter une aide à l'occasion de la rentrée (distribution des plaquettes, inscriptions...) ou encore lors des spectacles ou expositions de fin d'année : danse, musique, théâtre,...

Le 8 octobre prochain aura lieu l'Assemblée Générale annuelle de la Maison Pour tous : ce sera l'occasion pour chaque adhérent de venir s'informer du fonctionnement de l'association, de faire part de ses remarques et de ses idées.

A cette occasion, un nouveau conseil d'administration et un nouveau bureau devront être élus. Comme dans toute association, les adhérents et, par conséquent, les dirigeants, changent, se renouvellent, parfois après avoir consacré beaucoup de temps au service des autres.

Des décisions importantes ont été prises par le bureau lors des derniers mois : mise en place de nouvelles activités, ouverture de nouveaux créneaux, mise en place de stages pendant les vacances scolaires ou les week-ends pour l'année à venir, décision enfin d'embaucher une assistante administrative afin d'assurer une présence et un service auprès des adhérents et permettre ainsi aux membres du bureau de se consacrer davantage à un travail de fond.

Notez bien les nouveaux horaires de permanence **tous les mercredis de 17h00 à 18h30 en période scolaire, dans notre bureau au 1er étage du CSCS**, et vous pouvez nous joindre **au 04.76.25.83.49**

C'est dans la perspective d'une association sans cesse dynamisée que nous comptons sur votre engagement (associatif) pour participer à **l'Assemblée Générale du mercredi 8 octobre, à 20h30 salle du 8 mai 1945.**

Association

Au plaisir du bois



8 place Bernard Palissy
38320 POISAT (sur la zone
artisanale Champ Fila)

Tél. : 04 76 44 13 51

e-mail : auplaisirdubois@free.fr

<http://auplaisirdubois.free.fr>

Jours d'ouverture de l'atelier :

Lundi, mardi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

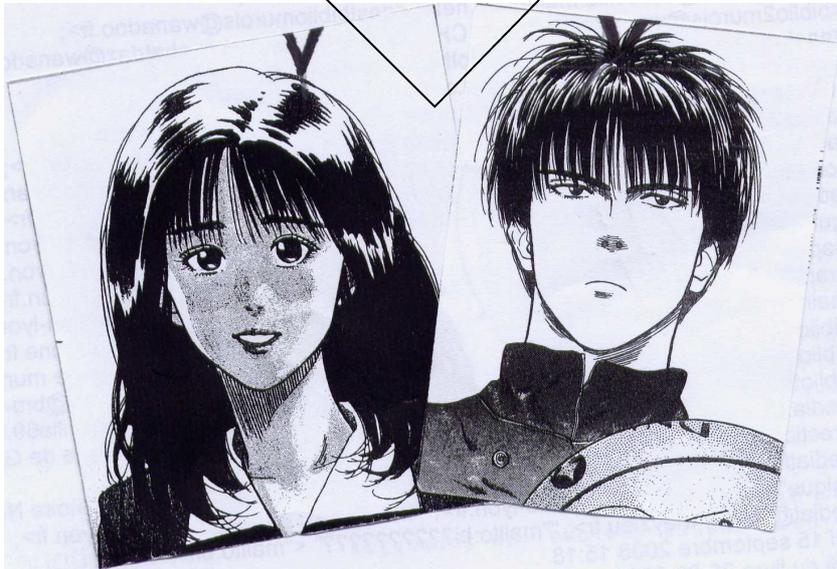
Stationnement pour handicapés

Nous vous informons qu'une aire de stationnement pour handicapés a été réalisée place Bernard Palissy sur la zone artisanale de Champ Fila (à proximité de l'atelier « Au plaisir du bois »).



SAMEDI 11 OCTOBRE À 10H À LA BIBLIOTHÈQUE

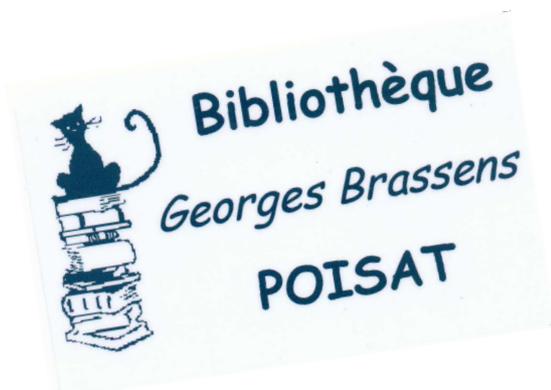
PRÉSENTATION DE MANGAS PAR LEURS LECTEURS ENTHOUSIASTES ET VISITE
COMMENTÉE DE LA SUPERBE EXPOSITION « *DE L'ESTAMPE AU MANGA* »



**Visites de l'exposition du lundi 22 septembre
au mercredi 22 octobre**

Lundi, mercredi et vendredi de 16 h 30 à 18 h
samedi de 10 h 30 à 12 h

Entrée par la bibliothèque



Le coin de la bibliothèque...

Vacances de Toussaint

la bibliothèque sera ouverte
mardi 28 octobre
mardi 4 novembre
de 16 h 30 à 18 h

⇒ **Mairie** - 2 place Georges Brassens 38320 Poisat
Accueil - Tél. : 04.76.25.49.75 - Fax : 04.76.25.85.97
E.mail : mairie@ville-poisat.fr

Téléphones des Services :

Etat Civil / Elections / Communication : 04.76.25.92.43
Social / Logement / Restaurant Scolaire : 04.76.25.92.44
Finances / Comptabilité / Personnel : 04.76.25.92.40
Urbanisme / Technique : 04.76.25.92.42
Police Municipale : 04.76.25.92.45 ou 06.77.94.45.95

Horaire d'ouverture au public :

lundi et jeudi : 8h -12h et 14h -18h

mercredi : 8h -12h et 14h -17h

mardi et vendredi : 8h -12h et 13h -17h

⇒ **Centre Socioculturel et Sportif** - 2 avenue Pierre Mendès France - **Entrée du public place des Roseaux** - Accueil : 04.76.25.89.19 - Fax : 04.76.25.83.72 - contact.cscs@ville-poisat.fr - **Horaires** : Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 16h00 - 18h30, mercredi : 13h30 - 17h30.

⇒ **Agence Postale** - rue Henri Dunant. Tél. : 04.76.25.63.72 - ouverture : Lundi au vendredi 10h30 à 12h00 et 15h15 à 16h45 et samedi de 10h30 à 12h00 (Levée du courrier : en semaine à 16h et le samedi à 11h).

⇒ **Permanence juridique** : Service gratuit pour tout renseignement sur vos droits. Le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 17h00 à 18h15. Téléphonnez en Mairie 48h à l'avance. Tél. : 04.76.25.49.75

⇒ **Halte-garderie Bout'Chou** - place du Temps Libre. Tél. : 04.76.25.53.33

⇒ **Ecole préélémentaire** - 3 place Gérard Philippe. Tél. : 04.76.24.22.25

⇒ **Ecole élémentaire Jean Mermoz** - Rue Claude Debussy. Tél. : 04.76.24.43.20

⇒ **Collège Fernand Léger** - rue Georges Braque 38400 St Martin d'Hères. Tél. : 04.76.25.02.08

⇒ **Lycée Pablo Neruda** - 41 rue Henri Wallon 38400 St Martin d'Hères. Tél. : 04.76.25.07.22

⇒ **Bibliothèque Georges Brassens** - Place Georges Brassens - Poisat. Tél. : 04.76.25.83.71

Horaires : lundi et vendredi de 16h30 à 18h30

mercredi de 16h à 18h et samedi de 10h30 à 12h

⇒ **Agiremploi** : Maison Cantonale Pour l'Emploi, immeuble «Le Mermoz», 7 rue Etienne de la Boétie à Eybens. Tél. : 04.76.24.02.45

⇒ **Chom'actif** (La Maison des Chômeurs de l'Agglomération Grenobloise), 2 rue Hauquelin à Grenoble, Tél/Fax/Répondeur : 04.76.03.20.54 - e.mail : chomactif@caramail.com

⇒ **Médiation-Conciliation** : Litiges de la vie quotidienne-Permanences 1^{er} jeudi / mois de 15h à 18h Mairie Eybens : Tél. : 04.76.60.76.00

⇒ **Centre Médical** : 11 place du temps libre
Tél. : 04.76.24.04.81 ouverture : lundi au vendredi : 8h à 12h et 14h à 19h et samedi de 8h à 12h

• **Cabinet d'infirmières** : Muriel BRUYAT, Isabelle GAILLARD, Elodie BEVILACQUA : Tél. : 06.84.51.61.51

• **Médecins généralistes** : Ralph MULLER
Jean-Luc PESLE
Nathalie BAUVAIS VUILLET

• **Pédicures Podologues** : Patrick GARNIER et Thierry GAUDE

• **Chirurgien Dentiste** : Florence VUILLEMOT

• **Kinésithérapeute (Méthode Mézière)** :
Sylvie PICCHIOTTINO-COQUIN

⇒ **Pharmacie de Poisat** - Monique et Béatrice MOUTET - 10/12 place des Roseaux. Tél. : 04.76.25.51.25

⇒ **Poisat Médical Confort** - Orthopédie - Tout pour le maintien à domicile. Tél. : 04.76.62.01.93

⇒ **Orthophoniste** - Lydie FERNANDES - 17 avenue Hippolyte Lhenry. Tél. : 04.76.01.02.17

⇒ **Chiropracteur** - Fabrice BAZOT - 3 av. Pierre Mendès France Tél. : 04.76.51.16.09 sur rendez-vous

⇒ **G.M.U.R. - SAMU - Médecin de garde : 15**

⇒ **Pharmacie de garde** - Tél. : 04.76.63.42.55

⇒ **Gendarmerie : 17** ou Rue Charles Piot 38320 Eybens
Tél. : 04.76.25.43.93

⇒ **Pompiers : 18** - Poisat est rattachée en premier appel au Centre de Secours de St Martin d'Hères - 26 rue Henri Wallon - Tél. : 04.76.62.45.75

⇒ **Régie assainissement Métro** - 2^{ème} étage - 35 rue Joseph Chanrion 38000 Grenoble (à proximité du Forum)

• **Ouverture au public** : Lundi au jeudi 8h30/12h30 et 13h30/17h30 et le vendredi 8h30/12h30 et 13h30/16h30, tél. : 04.76.59.58.17

• **Un service d'astreinte** : en dehors de ces horaires, veuillez téléphoner au 04.76.98.24.27

⇒ **Véolia Eau** - Compteur eau - Tél. : 0 810 000 777

⇒ **Déchetterie d'Eybens** : 33 rue des Grands Champs. Tél. : 04.76.25.18.02

⇒ **Poste d'Eybens** : 89 av. Jean Jaurès 38320 Eybens. Tél. : 04.76.25.75.20 - Lundi au Vendredi 9h/12h - 13h30/18h et le Samedi 9h/12h

⇒ **Agence Locale de l'Energie** de l'agglomération grenobloise : renseignements sur maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables - 4 rue Voltaire à Grenoble - Tél. : 04.76.00.19.09

⇒ **EDF / Gaz de France** - Dépannage 7jrs/7 et 24h/24
Pour tout problème EDF : **0810 333 338** - GAZ : **0810 433 038**
Question sur le tarif ou sur la facture : **0810 898 178**

Tarif Première Nécessité : **0800 333 123**

Joindre correspondant solidarité : **0800 650 309**

⇒ **TAXI de Poisat** - Thierry BUSIN - commune de stationnement (emplacement côté Mairie) - Tél. : 06.18.04.19.10

⇒ **TaxiService** - Alain GRENIER - 7 jours sur 7 à Poisat. Tél. : 06.86.23.35.32



Poizat Culture...

Commune de Poizat

Ken Mackinnon, professeur des études cinématographiques à l'université de Londres, retraité depuis 4 ans et pianiste depuis son plus jeune âge donne des concerts en public depuis une dizaine d'années à Londres et à Inverness dans le Nord de l'Ecosse, son pays natal.

Avec un répertoire très varié qui inclut Bach, Beethoven, Liszt, Chopin, Tchaïkovski, Stravinski, Debussy et Poulenc entre autres, de passage à Poizat, Ken MacKinnon nous propose de jouer du Moussorgski suivi par Gershwin (Rhapsody in Blue).

Concert de piano

**Jeudi 16 octobre
20h30**



Espace Culturel Léo Lagrange



Programme :

Modeste Moussorgski (1839-1881)

Tableaux d'une exposition

- Promenade
- I - Gnome
- Promenade
- II - Le vieux château
- Promenade
- III - Les Tuileries
- IV - Bydło
- Promenade
- V - Ballet des poussins dans leur coque
- VI - Samuel Goldberg et Schmuÿle
- Promenade
- VII - Le marché de Limoges
- VIII - Catacombe
- Cum mortuis in lingua mortua
- IX - La cabane sur des pattes de poules
- X - La grande porte de Kiev

Adultes : 8 €

Enfants : 3 €

Réservations et renseignements

04.76.25.49.75

(seulement les lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h)

George Gershwin (1898-1937)

The Man I Love (arr. George Gershwin)

Rhapsody in Blue